

# L'AGENCE DE LA RURALITÉ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

**AU SERVICE DES TERRITOIRES**







Les collectivités territoriales d'Île-de-France doivent être accompagnées, au-delà du financement, dans la conception et la réalisation de leurs projets. Trop souvent, des projets ambitieux et pertinents peinent à sortir de terre, notamment dans les petites et moyennes communes d'Île-de-France.

Le manque de temps, de ressources humaines, d'informations sur les dispositifs régionaux existants explique en partie cette difficulté. J'ai donc souhaité la création de l'Agence de la ruralité. C'est désormais chose faite !

Son objectif est d'être au service des territoires, au plus proche des élus de nos communes rurales. Elle est votre interlocuteur privilégié, capable de vous renseigner vite et bien et vous permettra de solliciter de manière plus régulière les aides régionales auxquelles vous pouvez prétendre pour le développement de vos projets.

Qu'il s'agisse d'investir dans un équipement sportif, de moderniser votre école, de sauvegarder votre patrimoine, d'aménager les mobilités et en particulier les voies douces, de sécuriser les traversées de bourgs, de sécuriser votre commune à l'aide de vidéoprotection, d'une police municipale, de la défense incendie, de donner plus de place à la nature dans votre commune, de réduire votre facture énergétique, de revitaliser votre cœur de bourg, ou encore soutenir le commerce et l'offre de logements : pour tout cela, la Région peut vous apporter une aide déterminante.

Cette agence vous apportera un premier niveau d'appui pour le développement et la réalisation de vos projets, facilitera la mise en relation avec les services de la Région et le suivi de dossiers.

Toujours à votre écoute, elle s'attachera à faire remonter les attentes des maires ruraux et à bien analyser vos besoins afin que nos dispositifs s'adaptent en permanence à la réalité de votre quotidien et de celle de vos habitants.

**Valérie Pécresse**

Présidente de la Région Île-de-France



# VOTRE AGENCE EN QUELQUES MOTS



**L'Agence de la ruralité est un guichet unique auquel vous pouvez poser toutes vos questions et obtenir une réponse fiable. C'est un outil qui se veut pratique, utile et efficace pour les élus et le développement de leur commune.**

## LES MISSIONS

- Être l'interlocuteur privilégié des collectivités rurales,
- Accompagner le développement des projets,
- Apporter un soutien aux Petites villes de demain des départements de Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne en partenariat avec la Banque des territoires, soit 36 communes.

## COMMENT SOLLICITER L'AGENCE DE LA RURALITÉ

**La Région vous accompagne pour vos projets :**

### Je souhaite...

#### 📌 Me renseigner sur les aides régionales

- Je consulte le site de la Région ou les fiches pratiques par aide,
- Je contacte l'agence Île-de-France ruralité.

#### 📌 Être accompagné pour trouver l'aide adaptée à mon projet

- Je contacte directement le service en charge de l'aide qui m'intéresse lorsque je le connais,
- Je contacte l'Agence Île-de-France ruralité si j'ai des difficultés à identifier l'aide régionale adéquate à mon projet.



## VOS CONTACTS



**Jean-François RENARD**  
Conseiller régional  
Délégué spécial à la ruralité

**Nicolas BARNIER**  
Directeur de l'Agence Île-de-France ruralité  
06 24 63 82 05  
Nicolas.barnier@iledefrance.fr

**Thomas FABRE**  
Chef de projet  
06 29 83 53 36  
Thomas.fabre@iledefrance.fr

**Chloë RUTAULT**  
Cheffe de projet  
07 77 95 53 37  
Chloe.rutault@iledefrance.fr



**Région Ile-de-France**  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



Retrouvez ici  
des aides de la  
Région pour les  
collectivités :

